

L'ANALYSE ÉCONOMIQUE ET LA MAÎTRISE DES RISQUES POUR L'UTILISATION DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP)



Dates et durée à convenir



Lieu à convenir

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé



OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de comprendre et maîtriser les fondamentaux relatifs à la conception et la mise en place des contrats de Partenariat Public Privé (PPP)



LES + DE VOTRE FORMATION

- De nombreux retours d'expériences et échanges entre participants. La formation sera adaptée au contexte, type d'investissement, cadre juridique et réglementaire, profil et attentes des participants, etc.



PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de ministères en charge de la commande publique
Cadres des autorités de régulation des marchés



BON À SAVOIR

Exemple de programme réalisable en 5 jours



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Identification des contrats de partenariat public-privé

- Comprendre les PPP : leur intérêt, leur place dans l'économie, leur environnement.
- Les différents types de PPP : PPP à paiement public, PPP concessif, PPP sectoriels
- Critères d'identification des PPP:
- le PPP concessif : le risque d'exploitation; la DSP : l'exploitation d'un service public et le risque d'exploitation assumé par le délégataire
- les différents types de DSP : régie intéressée, affermage et concession.
- le PPP à paiement public : un contrat global, des objectifs de performance, un paiement différé assumé par la personne publique.
- autres PPP.
- La répartition des risques par type de PPP.
- mission globale, paiement par la personne publique et objectifs de performance du contrat de partenariat;
- mission de service public et rémunération substantiellement liée à l'exploitation dans la DSP.



présentiel ou @learning

Module 2

L'évaluation économique et l'analyse des facteurs de choix du type de contractualisation

- L'évaluation en amont du projet et l'impact de l'option PPP sur l'analyse coûts-bénéfices :
- Analyse économique et financière (VAN / TRI / ROE),
- Coûts de transaction (faisabilité, procédures, négociations, monitoring),
- Délais de réalisation (contractuels / pénalités),
- La soutenabilité financière du projet :
- la définition des services fournis par le privé,
- le coût du service,
- l'appréciation de la soutenabilité sur une durée à définir.
- Les modalités de financement et l'évaluation des risques financiers.



présentiel ou @learning



Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation